

**COMPTE-RENDU**  
Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un et le vingt neuf avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune des Pennes Mirabeau se sont réunis dans la salle Tino Rossi sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121.10, L 2121-12 et L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MEMBRES	P (1)	A/E (1)	MEMBRES	P (1)	A/E (1)
1 AMIEL Michel	P		19 VASSALO Carine	P	
2 LEONETTI Jean- Marc	P		20 VEGA Fabrice		Excusé pouvoir Mr LEONETTI
3 SLISSA Monique	P		21 DESROCHES Joël	P	
4 TONARELLI Pierre	P		22 BITTARD Mihaela		Excusée pouvoir Mr MUSSO
5 CHAVE Sophie		Excusée pouvoir Mr DARDENNES	23 GIALLO Audrey	P	
6 FARCI Claude	P		24 DARDENNES Julien	P	
7 AUREILLE Aline	P		25 VILLE Audrey	P	
8 MUSSO Jean- Philippe	P		26 PEREZ Laura	P	
9 PASQUALETTO- AMIEL Agnès		Excusée pouvoir Mme AUREILLE	27 AMARO Romain	P	
10 BOUCHET Grégory		Excusé pouvoir Mme SLISSA	28 FIORILE REYNAUD Joëlle		Excusée pouvoir Mme DELAVEAU
11 TCHELEKIAN Caroline	P		29 CABRAS Jean- Claude	P	
12 PATOT Gérard	P		30 DELAVEAU Cathia	P	
13 LEUCA Vincent	P		31 SCAMARONI Michel	P	
14 MUSCAT Serge	P		32 GORLIER LACROIX Solange	P	
15 BALTZ Joëlle	P		33 FUSONE Maximilien	P	
16 BOISGARD Patricia	P		34 COCH Emeline	P	
17 RÉAU Sylviane	P		35 INAUDI Rosy	P	
18 LONG Didier	P				

Excusé(e)s : CHAVE Sophie - PASQUALETTO-AMIEL Agnès - BOUCHET Grégory - VEGA Fabrice - BITTARD Mihaela - FIORILE REYNAUD Joëlle

Absent(e) :

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Michel AMIEL  
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr Romain AMARO  
Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut se réunir  
P : Présent A/E : Absent ou Excusé

**COMMUNE DES PENNES MIRABEAU****ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DÉLIBÉRATION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
89X21	CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE (CCPA)	35	0	0
90X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « NOUVEAU REGARD SUR LE HANDICAP »	35	0	0
91X21	DENOMINATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE LA GAVOTTE	35	0	0
92X21	DENOMINATION DE VOIE « ALLEE DE LA BROQUETTE »	35	0	0
93X21	ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES CO 541 - 542	27	0	8 M. AMARO- FIORILE REYNAUD-CABRAS – DELAVEAU- SCAMARONI – GORLIER LACROIX - FUSONE - COCH
94X21	RÉTROCESSION PARCELLES CADASTRÉES SECTION BD 324, 325, 334, 342, 343	29	6 M. AMARO- FIORILE REYNAUD-CABRAS – DELAVEAU- SCAMARONI – GORLIER LACROIX	0
95X21	RETRAIT DELIBERATION N°206X12 – ZAC CITE HAUTE EN PROVENCE	35	0	0
96X21	SUPPRESSION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) « CITE HAUTE EN PROVENCE »	27	0	2 FUSONE - COCH
97X21	MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES REPETITIONS DU GROUPE THADA	35	0	0
98X21	MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES REPETITIONS DU GROUPE PARANOHEAD	35	0	0

**COMMUNE DES PENNES MIRABEAU****ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
99X21	REMBOURSEMENT LOCATION DE SALLE SIMONE DARTIGUES DU 1 <sup>er</sup> MAI 2021 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19	35	0	0
100X21	REMBOURSEMENT REGIE BILLETTERIE DES SPECTACLES ANNULES – CRISE SANITAIRE COVID-19	35	0	0
101X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE	35	0	0
102X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES AMIS DES ARTS »	35	0	0
103X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES TRETEAUX DE LA COMMUNES »	35	0	0
104X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA PORTE DES ETOILES »	26	0	8 M. AMARO- FIORILE REYNAUD-CABRAS – DELAVEAU- SCAMARONI – GORLIER LACROIX - FUSONE - COCH
105X21	EXONERATION DE LOYERS POUR LES ENTREPRISES LOCATAIRES DE LA VILLE	33	0	2 FUSONE - COCH
106X21	REMBOURSEMENT DE LOYERS POUR LES ENTREPRISES LOCATAIRES DE LA VILLE – AVRIL 2021	35	0	0
107X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU COMITE DES OEUVRES SOCIALES – CHEQUES VACANCES	35	0	0
108X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU COMITE DES OEUVRES SOCIALES	35	0	0
109X21	PROROGATION DU DISPOSITIF DE CONTRATS COMMUNAUTAIRES PLURIANNUELS DE DEVELOPPEMENT POUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX – APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE EN OEUVRE	35	0	0

**COMMUNE DES PENNES MIRABEAU****ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
110X21	DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL	35	0	0
111X21	DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITE 2021	35	0	0
112X21	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT	35	0	0
113X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « POUR LE DON DE SANG BENEVOLE »	35	0	0
114X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ENERGIE SOLIDARITE 13 »	35	0	0
115X21	MARCHE DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE – ATTRIBUTION DU LOT COMPLEMENTAIRE	33	0	2 FUSONE - COCH
116X21	ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE DE FOURNITURE DE MATERIEL ELECTRIQUE POUR LES SERVICES COMMUNAUX N°2021/FCS/0002 – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE AVEC LE TITULAIRE	33	0	2 FUSONE - COCH
117X21	ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX, REPARATION ET MAINTENANCE DES TOITURES TERRASSES, BAC ACIER, TUILES ET CHARPENTE BOIS LOT 1 & 2 – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE AVEC LE TITULAIRE	33	0	2 FUSONE - COCH
118X21	INSTALLATION D'UN RUCHER A L'HÔTEL DE VILLE	35	0	0

**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
119X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « PARENTS ENFANTS MEDITERRANEE »	33	0	2 FUSONE - COCH
120X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (EPE)	33	2 FUSONE - COCH	0
121X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS » (FNACA)	33	2 FUSONE - COCH	0
122X21	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION «LE SOUVENIR FRANÇAIS»	35	0	0
123X21	AVENANT N°1 AU REGLEMENT DEPARTEMENTAL D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION OPERATION FAÇADES – ATTRIBUTION D'AVANCES SUR SUBVENTION – AIDES FORFAITAIRES SUPPLEMENTAIRES	33	0	2 FUSONE - COCH
124X21	RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE POUR FAIRE FACE A UNE VACANCE D'UN EMPLOI – TECHNICIEN TERRITORIAL	33	0	2 FUSONE - COCH
125X21	ACCORD-CADRE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS APPEL D'OFFRES OUVERT	33	0	2 FUSONE - COCH

**OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS**

.....Procès -Verbal précédent approuvé à l'unanimité.....

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021**

### **1°) Question écrite : Mme INAUDI //mail du 20/04/21 – 17h13 : délais respectés (2 jours francs)**

M. le Maire,

Autrefois les Pennes Mirabeau comptait plus de 10 panneaux d'expression libre. Or il n'en reste pratiquement plus.

Ces panneaux manquent aux associations qui ne peuvent plus annoncer leurs activités et/ou leurs revendications, ils offrent de plus, un espace d'expression à toutes les tendances politiques (article L51 du code électoral).

Peut-on espérer que notre commune se mette en règle avec la législation en vigueur ?

#### **Réponse :**

**Mr le Maire :**

Il est vrai que les travaux réalisés ces dernières années ont causé l'enlèvement de panneaux d'affichage. J'ai donc demandé à mes services de recenser le nombre de panneaux concernés de manière à ce qu'ils soient remplacés.

### **2°) Question écrite : Mme INAUDI //mail du 25/04/21 – 21h39 : délais respectés (2 jours francs)**

M. le Maire,

J'ai été interpellée par les habitants de la Cité Haute en Provence au sujet de la suppression de la ZAC de la Cité Haute en Provence. Ces derniers s'inquiètent du devenir de la zone sur laquelle se trouvent les terrains de tennis et se demandent pourquoi la Mairie ne s'est pas portée acquéreuse de cette partie dans le cadre de cette suppression.

Pourriez-vous aussi clarifier les projets de la Mairie pour cette zone.

Merci pour votre réponse.

#### **Réponse :**

**Mr le Maire :**

Sans répéter les propos de Jean-Marc Léonetti, effectivement j'ai eu vent de rumeurs annonçant des constructions au niveau de la zone sur laquelle se trouve ces fameux terrains de tennis. C'est évidemment un mensonge éhonté ne se basant sur rien d'autre que le désir d'inquiéter les habitants de la Cité haute.

Car je vous rappelle que cet espace est en zone UD – comme le reste de la Cité-Haute – et classé en espace boisé, interdisant de fait tout changement d'affectation du sol.

De plus, dans le cadre du futur PLUi, j'ai souhaité que ces terrains deviennent une zone naturelle tout en maintenant l'espace boisé classé, empêchant de fait toute construction.

Je profite également de cette occasion pour m'adresser aux Pennois en leur conseillant vivement de se tourner vers des sources d'information officielles, notamment les services municipaux et les élus, pour chacune de leur interrogation. Malheureusement, plus que jamais il est nécessaire de se méfier des informations qui circulent par le bouche à oreille.

**Affiché le 30/04/21**

